

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Diane L. Beaulieu, Melissa Beaulieu, Cindy Beaulieu, Marc Beaulieu	Numéro de permis 2015423	Date d'inspection Le 01 février 2022	
Nom de l'établissement Garderie centre éducatif les petits pas		Numéro de téléphone (506) 235-2942	
Adresse 9 rue Violette Saint-Quentin NB E8A 2B7			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Annik Thériault		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
10(1) Dans une garderie éducative à temps plein ou à temps partiel, le nombre d'éducateurs fixé pour un groupe d'enfants d'âge hétérogène bénéficiaires de services se calcule comme suit : a) en multipliant le nombre d'enfants du même âge par le facteur correspondant établi à l'annexe A; b) en additionnant les résultats de la multiplication que prévoit l'alinéa a).	10(1)	01 févr. 2022	
Commentaires : Lors de ma visite le ratio était de 8 enfants de 2 ans et 1 enfant de 23 mois pour 2 éducatrices. Le ratio pour les 2 ans est de 5 enfants pour 1 éducatrice et pour les bébés: 3 bébés pour 1 éducatrices. Il y avait donc un 2 ans de trop. Lorsqu'un enfant de 23 mois est mélangé avec le groupe de 2 ans le ratio du groupe est calculé comme un groupe bébé qui est de 1 éducatrices pour 3 bébés. Une demande doit être envoyée afin de mélangé un enfant de 23 mois avec le groupe de 2 ans.			
10(7) Malgré ce que prévoit le paragraphe (1), les enfants en bas âge ne peuvent être regroupés avec des enfants d'un groupe d'âge différent.	10(7)	01 févr. 2022	
Commentaires : Un enfant de 23 mois était regroupé avec les deux ans. Le local est approuvé par le prévôt pour les 0 à 24 mois mais une demande d'exemption doit être faite avant de regrouper les bébés avec les 2 ans.			
11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : a) l'administrateur et les éducateurs doivent être titulaires d'un certificat de secourisme valide et d'un certificat en réanimation cardiorespiratoire;	11(a)	18 févr. 2022	
Commentaires : Une éducatrice fera sa formation dans les prochaines semaines.			
11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : b) les éducateurs doivent avoir réussi le cours d'Introduction en éducation à la petite enfance ou être titulaires d'un certificat en éducation à la petite enfance.	11(b)	30 juin 2022	
Commentaires : Il a 3 éducatrices en formation pour le 90 heures, 2 éducatrices en formation et 1 inscrite pour le certificat éducation à la petite enfance. Il a 1 éducatrice avec son certificat éducation à la petite enfance qui fait sa formation de 30 heures.			

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
12(2) L'exploitant d'un établissement agréé veille à ce qu'une vérification du casier judiciaire ou une vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables, selon le cas, et la vérification auprès du ministère du Développement social soient effectuées à l'égard de chaque personne avant qu'elle ne devienne un membre du personnel.	12(2)	01 févr. 2022	
Commentaires : Il a une éducatrice qu'il est expiré. Doit faire la demande le plus vite possible.			
12(3) L'exploitant d'un établissement agréé veille à ce qu'une vérification du casier judiciaire ou une vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables, selon le cas, et la vérification auprès du ministère du Développement social soient effectuées à l'égard de chaque membre du personnel et de chaque personne associée au moins tous les cinq ans.	12(3)	01 févr. 2022	
Commentaires : Il a une éducatrice qu'il est expiré. Doit faire la demande le plus vite possible.			
13(2) L'exploitant d'un établissement agréé ne peut employer ou engager de toute autre manière comme membre du personnel une personne : a) soit déclarée coupable d'une infraction figurant à l'annexe B pour laquelle un pardon ou une suspension du casier n'a pas été accordé.	13(2)(a)	01 févr. 2022	
Commentaires : Il a une éducatrice qu'il est expiré. Doit faire la demande le plus vite possible.			
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (v) une copie de la vérification de son casier judiciaire ou de la vérification de ses antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables, selon le cas.	24(1)(c)(v)	01 févr. 2022	
Commentaires : Il a une éducatrice qu'il est expiré. Doit faire la demande le plus vite possible.			
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (vii) pour chaque éducateur et administrateur, un exemplaire de son certificat valide de secourisme et une attestation valide de sa compétence en réanimation cardiorespiratoire.	24(1)(c)(vii)	18 févr. 2022	
Commentaires : Une éducatrices fera sa formation dans les prochaines semaines.			
25 L'exploitant d'un établissement agréé affiche dans un endroit bien en vue sur le lieu d'exploitation : b) les menus hebdomadaires.	25(b)	01 févr. 2022	01 févr. 2022
Commentaires : La lacune est maintenant conforme.			
34(5) Malgré ce que prévoit l'alinéa (4)d), les enfants en bas âge ne peuvent être regroupés avec des enfants d'un autre groupe d'âge.	34(5)	01 févr. 2022	
Commentaires : Un enfant de 23 mois était regroupé avec les deux ans. Le local est approuvé par le prévôt pour les 0 à 24 mois mais une demande d'exemption doit être fait avant de regroupés les bébés avec les 2 ans.			
36(4) L'aire de repos de la garderie éducative à temps plein ou en milieu familiale permet un écart de 46 cm entre chaque lit d'enfant, parc pour enfant, lit portatif ou matelas de sieste.	36(4)	01 févr. 2022	01 févr. 2022
Commentaires : La lacune est maintenant conforme.			
39(2) L'établissement agréé est pourvu d'un espace distinct et sous clé qui est hors de la portée des enfants pour ranger : a) les produits toxiques, les produits chimiques et les produits d'entretien;	39(2)(a)	01 févr. 2022	01 févr. 2022
Commentaires : La lacune est maintenant conforme.			

### Commentaires généraux

Lors de ma visite il fessait très froid (-27) donc les enfants non pas été à l'extérieur.

J'ai observé l'heure du diner.

Commentaires généraux

Comme discuter avec Mélissa, il est important de ne pas barrer les épipens et les trousse de secours. Les épipens doivent être rangés en hauteur pour pas que les enfants aillent accès, mais rapide pour l'éducatrice à aller chercher. La trousse de secours doit aussi être facile d'accès pour y avoir accès rapidement.

Il est important de mettre à jour la date d'expiration de l'assurance maladie, l'adresse complète des médecins et des personnes contacte en cas d'urgence dans le dossier des enfants.

original signé par  
Annik Thériault

01 février 2022

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date